



Maine et Loire

Compte rendu FO DGFIP49 : Point sur la situation du Maine et Loire, visio/audio-conférence du 10 février 2021.

FO DGFIP 49 LESYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT

📄 [HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049](http://www.fo-dgfip-sd.fr/049)

☎ 02-41-74-53-04

fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr

Jeudi 11 février 2021

La direction nous a convié à une conférence visio/audio ce mercredi 10 février pour faire un point sur la situation globale à la DGFIP du Maine et Loire.

Situation Sanitaire : En début de séance, le Directeur nous a informé sur la situation sanitaire. Deux cas COVID19 ont été détectés à la DDFiP49 sur un même site, le poste a été fermé afin de procéder aux opérations de désinfection. Les agents non malades et équipés sont donc invités à télétravailler.

Après cette visio/audio, nous apprenons qu'un nouveau cas a été détecté dans un autre service. Nous sommes à 20 cas de COVID19 depuis le début de la pandémie.

SIP Angers EST : Afin de couper court aux rumeurs, Mr Derrac a confirmé que Mr Boyer (AFIPA) était nommé responsable du SIP d'Angers Est au 1er avril 2021 et chargé de la fusion. Avec la fusion des deux SIP restants sur Angers, l'avenir s'annonce très compliqué pour les agents des SIP. **Force Ouvrière** sera particulièrement attentif à ce dossier.

Visites de ministres : Deux Ministres sont venus récemment dans le Maine et Loire, Bruno Le Maire, Ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance et Alain Griset Ministre délégué chargé des Petites et Moyennes Entreprises.

Monsieur Derrac a précisé que lors de ces visites, les Ministres et les acteurs économiques ont salué le travail des agents des Finances Publiques notamment pour le fonds de Solidarité.

A l'échelle nationale, 250 contractuels seront prochainement recrutés **afin d'épauler les agents des SIE qui croulent sous les demandes**. Quelle triste administration qui supprime des emplois statutaires pour recruter ensuite des contractuels sans formation.

FO a dénoncé cette méthode et continue d'exiger l'arrêt des suppressions d'emplois et le recrutement d'agents statutaires à la hauteur des besoins des services !

Campagne IR et Accueil physique : Suite à la nouvelle demande de FO, Mr Derrac a répondu laconiquement : « la campagne 2021 se fera dans le cadre national, en cas de nouveau confinement la DGFIP s'adaptera, comme en 2020 ».

Malgré les demandes de report au 1er juin, la cité administrative d'Angers réceptionnera, à partir du 1er mars 2021, les citoyens tous les matins et uniquement sur rendez-vous l'après midi. Un CHS-CT programmé le jeudi 18 février 2021 doit encore se tenir sur ce sujet.

Seul le site d'Angers bénéficiera d'un vigile. Pour le choix du cadre chargé de la supervision, une solution sera trouvée cette semaine, dixit Mr Derrac.

Il a indiqué que les agents étaient « ravis de ces modifications d'horaires », que ce soit à Cholet ou à Saumur, et même Angers. « **Tout se passe très bien** ». À l'entendre, on pourrait croire que même les contribuables seraient presque plus satisfaits de trouver porte close.

C'est bien mal connaître le métier d'accueil, où les agents font face à une agressivité sans précédent. (confirmée par le message du DG du 10 février). Sans parler, de la concentration des contribuables sur une matinée qui est une aberration totale en cette période de pandémie.

L'expérience des fermetures l'après-midi dans les petits postes s'est soldée par les fermetures définitives de ces structures. **Pour FO, ce sont les prémices de la disparition totale de l'accueil physique généraliste.**

Concernant les maisons France Service (MSAP)...Recevoir quelques citoyens (voire aucun) par semaine ou tous les quinze jours, pour lui c'est : « améliorer le service public », bref l'extase !

Sacrée méthode Coué ! Mais **FO** n'est pas dupe et revendique un vrai service public républicain.

Nettoyage des locaux : La Direction va rappeler aux entreprises la nécessité de bien respecter les consignes de nettoyage approfondi : points de contacts, les poignées de porte, digicodes...

SGC Couronne d'Angers : Suite à la demande de **FO**, Mr Derrac a répondu que la nouvelle installation aura donc bien lieu le 1er avril 2021, sauf cas de force majeure. Si tel était le cas, les agents seront informés le plus rapidement possible.

Télétravail et Présentiel : Environ 30 % des agents sont en télétravail quotidiennement. Plus de 50 % sont équipés et l'objectif de la Direction Générale est d'atteindre les 80 % à la fin de l'année 2021.

Monsieur Guérineau a précisé que la quotité choisie par le télétravailleur doit être respectée afin de ne pas augmenter le nombre de collègues sur les sites ou dans les transports en commun. Actuellement, le stock de matériel (micros, écrans) est supérieur aux demandes de télétravail. La direction locale nous précise que des demandes pour télétravailler arrivent régulièrement. Les agents peuvent donc être rapidement équipés.

Pour Force ouvrière, le télétravail est basé sur le volontariat de l'agent. Nous restons donc particulièrement vigilants.

Les anciens micro-ordinateurs, trop vétustes, sont en cours de remplacement par des micro-portables. Et ce, même si l'agent n'est pas ou ne souhaite pas être télétravailleur.

Lors de l'audio du 27 janvier, **FO** avait demandé qu'on puisse identifier les télétravailleurs sur le planning d'équipe afin d'éviter de déranger un collègue en congés. La direction nous informe que cette requête a été prise en considération par Bercy et permettra donc bientôt de différencier le télétravailleur, d'une absence pour congés ou autres.

Concernant **les impressions dans le poste le plus proche du domicile du télétravailleur**, la Direction, après recensement des besoins, cherche une solution et va se rapprocher des services de l'ESI. Il n'est pas envisagé de dotations d'imprimantes personnelles à domicile (vétusté du matériel, entretien, réparation,...).

298 téléphones portables sont en circulation, 50 appareils neufs sont arrivés le 9 février. Tous les télétravailleurs demandeurs seront équipés nous indique la Direction. Les agents n'auront plus besoin d'utiliser leur appareil personnel, comme cela se produit encore quelques fois.

Suite aux différentes demandes de **FO** sur les problèmes d'organisation entre le présentiel et le télétravail, l'audit est toujours en cours pour détecter les problèmes et apporter des solutions. Monsieur Derrac a reconnu que des tâches ne pouvaient se faire qu'en présentiel.

Un nouveau Groupe de Travail aura lieu au printemps sur le télétravail.

« Se syndiquer, c'est oser ensemble pour ne pas se résigner seul » j'adhère à FO !

BULLETIN D'ADHESION 	NOM : _____ PRÉNOM : _____
	N° DGI ou N° AGORA : _____ ADRESSE MÈL : _____
	GRADE : _____ QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : _____ %
	AFFECTATION : _____ déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)
	Fait à _____ le _____ (signature)
→ 66 % de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu	

Bulletin à retourner à Romuald Wiart Cité administrative SIP Angers Est 15 bis rue Dupetit Thouars à Angers